

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2022-22

Date de la convocation : 09/03/2022

Membres en exercice : 24

Membres présents : 15

Membres votants : 20

Le seize mars deux mille vingt-deux, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON - GUEILLOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, NANJI Désiré Léopold, SINGLIT Benoit.

Représenté : M. DE POUILLY Jean donne pouvoir de vote à M. SINGLIT Benoit, M. MEIS Michel donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre, M. POTRON Pierre donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre, M. SALEZ René donne pouvoir de vote à M. FLEURY Vincent, M. THIERION Vincent donne pouvoir de vote à M. NANJI Désiré.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : NATURA 2000 - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment la compétence facultative « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 approuvant le plan de financement prévisionnel Natura 2000 pour la convention d'animation 2021-2022, faisant apparaître une ligne budgétaire pour la réalisation d'une étude hydraulique sur le Marais de Germont-Buzancy de 80 000 € TTC, avec un subventionnement réparti à hauteur de 80% Agence de l'Eau Rhin-Meuse (64 000 €) et 20% Natura 2000 (8 000 € Etat + 8 000 € FEDER) ;

Considérant que suite à cette délibération, la Communauté de Communes a sollicité les subventions auprès de l'Etat et de l'Union Européenne pour l'animation des documents d'objectifs des 6 sites Natura 2000 recensés sur le territoire communautaire ;

Considérant que les différents financeurs s'accordent pour un report de cette étude à partir de 2023 compte tenu de différentes contraintes administratives et techniques rencontrées depuis le début de cette convention ;

Considérant qu'il est donc nécessaire de modifier le plan de financement prévisionnel Natura 2000 pour la convention d'animation 2021-2022 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, de :

- MODIFIER le plan de financement prévisionnel en supprimant la ligne budgétaire liée à l'étude hydraulique ;

- APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que figurant en annexe de la présente délibération ;

.../...

- CHARGER le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme

Le Président,

Benoît SINGLIT



Plan de financement prévisionnel (24 mois – du 01/01/2021 au 31/12/2022)

Poste de dépenses	Action	Site	Estimation
ETUDES	Etude hydraulique	42	0 €
	Suivi du Cuivré des marais	42	2 120.00 €
	Suivi de l'Agrion de Mercure + Leucorrhine à large queue	42	3 180.00 €
	Suivi des Chiroptères	53	9 750.00 €
	Evaluation des incidences liée à la mise en assec du Vieil-Etang	86	15 000.00 €
	Pêche de transfert liée à la mise en assec du Vieil-Etang	86	5 250.00 €
	Suivi du peuplement piscicole	86	1 750.00 €
	Suivi des oiseaux prioritaires – session 2	209	9 750.00 €
	Suivi des oiseaux prioritaires – session 2	210	5 000.00 €
	SOUS TOTAL POSTE ETUDES		
ANIMATION	Animations généralistes grand public (10)	tous	4 420.00 €
	Animations spécifiques (13)	tous	4 844.82 €
	Conférences thématiques (4)	tous	2 725.50 €
	Programme d'animations scolaires (50 classes - cycles 2 et 3)	tous	12 800.00 €
SOUS TOTAL POSTE ANIMATION			24 790.32 €
COMMUNICATION	Infosite - 12 000 exemplaires + distribution BâL (2)	tous	10 389.52 €
	Lettre spécifique mise en assec + distribution BâL (1)	86	379.20 €
	Dépliants exploitants agricoles et MAEc (2)	43-53-209-210	324.00 €
	Prises de vues aériennes (2)	42-86	1 515.60 €
	Signalétique d'accueil (1) + totem lecture de paysage (1) - observatoire ornithologique du Vieil-Etang (+pose)	86	1 150.80 €
	Signalétique d'accueil (2) – ouverture au public du site	42	1 552.80 €
	Convention d'utilisation de 8 photographies (1)	tous	480.00 €
	Affiches évènements - 400 exemplaires (2)	tous	139.20 €
	Flyers évènements - 2 000 exemplaires (2)	tous	252.00 €
	Carton d'invitation conférence « élus » - 2 000 ex (1)	tous	78.00 €
	Dépliants évènements – 2 000 exemplaires (2)	tous	516.00 €
SOUS TOTAL POSTE COMMUNICATION			16 777.12 €
COORDINATION	Salaire coordinateur Natura 2000 – 100%	tous	82 800.00 €
	Salaire chargée de communication – 5%	tous	4 720.00 €
	Salaire comptable – 5%	tous	3 950.00 €
	Salaire responsable des marchés publics – 5%	tous	3 710.00 €
	Gratification stagiaire (100% sur 3 mois)	tous	2 000.00 €
	Frais de structure (Forfait 15% du montant total des salaires)	tous	14 577.00 €
	Frais de formation	tous	1 500.00 €
	Frais professionnels	tous	1 500.00 €
SOUS TOTAL POSTE COORDINATION			114 757.00 €
MONTANT TOTAL DES 4 POSTES			208 124.44 €

Montant total prévisionnel des dépenses éligibles	208 124.44 €	
Subventions sollicitées	ETAT	104 062.22 €
	FEDER	104 062.22 €
Autofinancement	0 €	

